

**Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan**
Ancien Evêché, Place de la Cathédrale
73300 Saint Jean de Maurienne

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2020

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation des habitations desservies	4
1.4.	Taux de couverture des habitations desservis	5
1.5.	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	5
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	6
1.1.	Modalités de tarification	6
1.2.	Recettes	6
3.	Indicateurs de performance	7
1.1.	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	7

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau :

☐ Communal ☒ Intercommunal

Nom de la collectivité : **Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan**

Compétences liées au service :

☒ Contrôle des installations ☐ Traitement des matières de vidange
☐ Entretien des installations ☐ Réhabilitation des installations
☐ Réalisation des installations

Territoire desservi :

Communes de **Albiez le Jeune, Albiez Montrond, Fontcouverte la Toussuire, Jarrier, La Tour en Maurienne** (communes déléguées de Hermillon, Pontamafrey-Montpascal et Le Châtel), **Montricher-Albanne, Montvernier, Saint Jean d'Arves, Saint Jean de Maurienne, Saint Julien Montdenis, Saint Pancrace, Saint Sorlin d'Arves, Villarembert, Villargondran**

Existence d'une CCSPL :

☐ Oui ☒ Non

Existence d'un règlement de service :

☒ Oui, délibéré le : 07/03/2019 ☐ Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en :

☒ Régie

Le service a été créé en : 2019.

1.3. Estimation des habitations desservies

Il est ici considéré comme habitation (ou bâtiment à usage non agricole) desservi tout bâtiment (y compris les résidences saisonnières) qui n'est pas desservi par un réseau collectif d'assainissement.

Communes	Nombre d'habitations permanentes desservies	Nombre d'habitations secondaires desservies	Autres bâtiments desservis	Population totale desservie
Albiez le Jeune	0	8	1 sanitaire public + 1 garage communal	20 + sanitaire public 8 EH
Albiez Montrond	37	65	1 gîte communal + 2 sanitaires publics	265
Fontcouverte la Toussuire	15	18	2 restaurants d'altitude + 1 sanitaire public	85 + 100 EH pour les 2 restaurants et le sanitaire public
Jarrier	7	44 (dont 29 chalets d'alpage)	/	/
La Tour en Maurienne	19	97 (dont 46 chalets d'alpage)	1 auberge et 2 entreprises	/
Montricher-Albanne	0	0	/	/
Montvernier	102	46	1 restaurant	441
Saint Jean d'Arves	14	51	1 restaurant	/
Saint Jean de Maurienne	41	14	1 sanitaire public	/
Saint Julien Montdenis	18	116	1 restaurant	/
Saint Pancrace	0	2	/	/
Saint Sorlin d'Arves	1	6	6 restaurants et 1 refuge	/
Villarembert	8	3	2 restaurants	/
Villargondran	1	0	/	4
Total	263	470 (dont 75 chalets d'alpage)	5 sanitaires publics 3 garages/entreprises 16 restaurants/refuges/gîtes	/

Données : Schémas Directeurs d'Assainissement, INSEE, Observatoire Savoie Mont Blanc, SPANC 3CMA

Le territoire du SPANC compte 733 habitations et 24 autres bâtiments, soit 757 filières d'assainissement potentielles. Au vu des révisions de schéma directeur d'assainissement, ce comptage pourrait être revu à la baisse avec 690 bâtiments.

1.4. Taux de couverture des habitations desservis

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif est calculé sur le nombre d'habitations (principales et secondaires) du fait du nombre important de résidents saisonniers sur le territoire (habitations desservies rapportées au nombre total d'habitations du territoire couvert par le service).

Communes	Données	Résidences principales	Résidences secondaires
Albiez-le-Jeune	2016	69	86
Albiez-Montrond		177	987
Fontcouverte la Toussuire		259	2346
Jarrier		233	250
La Tour en Maurienne		472	167
Montricher Albanne		243	333
Montvernier		102	46
Saint Jean d'Arves		123	866
Saint Jean de Maurienne		3776	222
Saint Julien Montdenis		741	168
Saint Pancrace		126	207
Saint Sorlin d'Arves		160	1578
Villarembert le Corbier		123	2425
Villargondran		390	23

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif est 4,4% au 31/12/2019.

1.5. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous. Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2019
A – Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Non
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les installations	Non
B – Eléments facultatifs pour l'évaluation et la mise en œuvre du service		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2019 est de 40.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

1.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif est destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations).

Les tarifs applicables par la délibération du 07/03/2019 sont les suivants :

Prestations	Montant TTC
Contrôle de conception	120 €
Vérification de la bonne exécution des travaux	75 €
Contrôle initial de conformité	165 €
Contre-visite	75 €
Vérification et fonctionnement de l'entretien	130 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	300 €

1.2. Recettes

Prestations	Recette TTC
Contrôle de conception	240 €
Vérification de la bonne exécution des travaux	225 €
Contrôle initial de conformité	8 085 €
Vérification et fonctionnement de l'entretien	2 080 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	2 100 €
Sous-total	12 730 €

Une subvention d'équipement a été versée en 2019 afin de couvrir les frais d'investissement obligatoires suite à la création du SPANC (véhicule de service, équipement de contrôle, informatique, etc). Elle n'est plus versée en 2020.

3. Indicateurs de performance

1.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

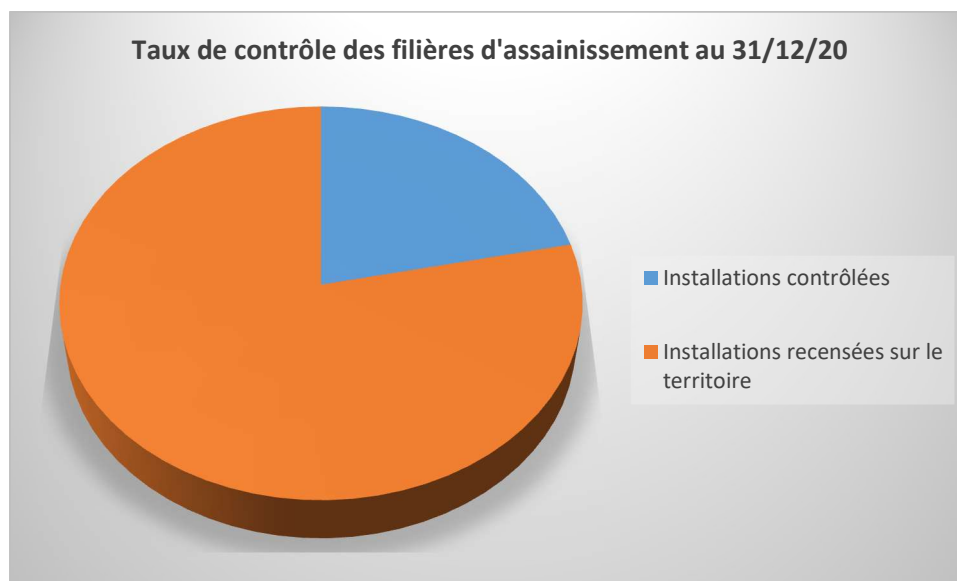
Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/20 ;
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/20.

Au cours de l'année 2020 (première année d'exercice du service), le SPANC a pu procéder à :

- 51 contrôles initiaux de conformité
- 16 contrôles périodiques de bon fonctionnement
- 7 contrôles dans le cadre d'une vente
- 3 contrôles pour des installations neuves

Soit 77 installations contrôlées sur les 757 que recense le territoire de la 3CMA et 209 sur la période 2019-2020.



Les 77 filières d'assainissement contrôlées en 2020 se classent dans l'un des quatre types de conformité possible :

Type de conformité	Nombre d'installations	Taux
Conforme	22	25%
Non conforme	47	53%
Non conforme avec risque sanitaire et/ou environnemental	2	2%
Absence d'installation	18	20%
Suivi d'exécution	2	2%

